

*Le but de la Fondation est de soutenir tous les projets et toutes les réalisations visant à lutter contre l'exclusion et à encourager la réinsertion sociale et humaine".*

*(Article 3 de l'acte constitutif.)*



L'acte de Fondation, comme une charte, met en lumière l'idée forte de la présence aux autres, voulant mener à bien tous les projets, toutes les réalisations touchant le domaine de la réinsertion sociale et humaine, ouvrant des chemins d'indépendance pour que personne ne vive l'exclusion et le repli sur soi.

# FONDATION LES VERNES

La conviction de rassembler...



Le dimanche 8 septembre 1996, Jean HILDENBEUTEL, fils d'Elisabeth Colombo, se tuait en voiture alors qu'il regagnait le chalet d'Anthemoz, au-dessus de Champéry, dans les premières clartés de l'aurore. Il était le berger de cet alpage niché au creux des Dents du Midi.

La douleur de perdre un enfant et un frère est sans limite. Les jours qui passent ne dissipent en rien la souffrance, le souvenir de sa présence, de sa gentillesse, de son accueil. Dans le coeur de ses proches grandit alors la conviction que sa présence c'était les autres, les petits et les humbles, les exclus, les laissés pour compte, les sans travail, sans formation, sans avenir...



La Fondation les Vernes a été créée le 21 novembre 1997.

Les fondateurs sont Elisabeth Colombo et Paul Sollberger. La Fondation les Vernes a pour but d'accompagner toute personne handicapée en vue de lui offrir un chemin de sociabilité par le biais de la formation et par un accompagnement individualisé.

**Pour tout contact :**  
Fondation les Vernes  
Route de la Jurna 23  
1871 CHOEX (Valais)  
info@lesvernes.ch  
079 101 28 53

# LA FONDATION LES VERNES

a pour mission l'accueil, l'accompagnement, l'écoute, l'occupation et la formation de toute personne handicapée incapable, par elle-même, de gagner en autonomie et en indépendance.

La personne handicapée mentale participe à des activités manuelles, à des ateliers de création (dessins, peinture, travail sur bois, tissage, batik, etc.).

Un partenariat actif avec l'Association valaisanne d'aide aux personnes handicapées mentales (ASA) a été mis en place pour la prise en charge de :

Soirées de formation continue

Espaces récréatifs

Après-midis loisirs en semaine

(pour les personnes handicapées qui approchent de l'âge de la retraite)



Les personnes accueillies sur le site des Vernes sont reconnues comme des partenaires à part entière. Elles savent qu'elles peuvent compter sur l'appui et la collaboration de la Fondation les Vernes.

La Fondation les Vernes favorise l'intégration des personnes et développe :

1) La créativité personnelle et la motivation dans le cadre des activités artisanales proposées

2) Des espaces de loisirs et de détente

3) La formation continue en vue de développer les compétences et d'en acquérir de nouvelles

4) Le travail en réseau de la solidarité de la région du Chablais

## **DONNÉES PRATIQUES**

La Fondation les Vernes est inscrite au Registre du commerce du Bas-Chablais (canton du Valais)

Les membres de la Fondation les Vernes sont choisis et nommés par la Présidence de la Fondation.

## **STRUCTURE ORGANISATIONNELLE**

L'organe de la Fondation les Vernes est le Conseil de Fondation.

Le Conseil de Fondation (CF) se réunit une fois par année, plus si les projets en cours l'exigent.

Ses droits et devoirs sont fixés par les statuts

La Fondation les Vernes est contrôlée annuellement par les Services compétents de l'Etat du Valais, statuant en leur qualité d'autorité de surveillance des Fondations (art 84 CC LACCS)

## **REMERCIEMENTS**

Remerciements sincères et chaleureux à toutes celles et tous ceux qui nous soutiennent financièrement. Extraordinaire, cet élan de solidarité de tous nos donateurs, petits et grands !

Nous ne l'écrivons jamais assez : c'est un peu le "miracle des Vernes". C'est ce qui nous permet de poursuivre, matériellement, notre route.

Le comité de la Fondation, les

bénévoles vous expriment leur gratitude pour votre générosité. Peu importe le montant : les dons spontanés qui arrivent tout au long de l'année sont un signe de confiance et de reconnaissance envers le travail que nous réalisons.



## Soutenir la Fondation les Vernes

Le financement est principalement assuré par les dons versés par les amis de la Fondation. Si cet apport financier ne suffit pas pour couvrir les frais de fonctionnement et d'investissement, il représente néanmoins l'esprit de la Fondation. C'est pourquoi nous comptons très fort sur votre aide et votre soutien financier. Il vous est possible de vous rendre sur le site de la Fondation sous l'onglet « Soutenir les Vernes » pour annoncer votre don. Prenez également contact avec nous au 079 101 28 53 pour nous faire part de vos suggestions et remarques.

## Rejoindre le groupe des bénévoles ?

C'est le moment pour apporter votre contribution, vos compétences et votre envie de partager un peu de votre temps avec les personnes handicapées. N'hésitez pas à prendre contact. Deux heures par semaines, c'est toujours jouable ! Et c'est du temps gagné... car c'est du temps donné !

## Mieux connaître la Fondation ?

Rejoignez-nous sur le site de la Fondation [www.lesvernes.ch](http://www.lesvernes.ch) pour suivre nos activités et partager l'information.

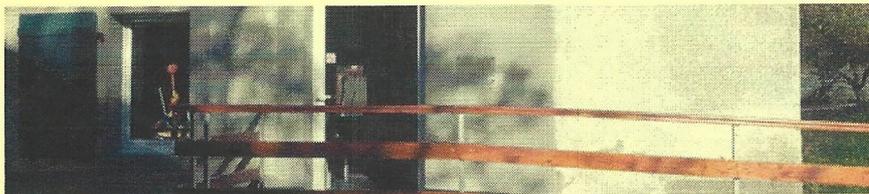
Vous pouvez nous joindre par téléphone au 079 101 28 53 ou par courriel [info@lesvernes.ch](mailto:info@lesvernes.ch)

## Une formation au service de la personne handicapée...

Le cours intitulé "La boîte à couleurs" rassemble les personnes handicapées autour du dessin, de la peinture avec le souci de toujours réaliser un travail unique et original. L'atelier qui a rencontré un grand succès fut celui de batik, technique complexe qui requiert une grande attention. Le résultat final est là aussi surprenant : foulards au motif original, aux teintes vives, une véritable création artistique.

Sans cesse, nous pensons avoir atteint une certaine limite et chaque fois cette limite est repoussée. Pour la plus grande joie des participants et l'admiration des animateurs.

Le cours intitulé "Atelier seniors" rassemble des personnes en situation de handicap qui ont atteint l'âge de la retraite et qui ont une furieuse envie de poursuivre une activité. Cet atelier rassemble des personnes en situation de handicap de la riviera et du Chablais. C'est avant tout un cours récréatif et créatif qui offre un espace de loisirs et de détente. Le groupe accueille cinq ou six personnes deux fois par mois le mercredi après-midi.



FONDATION LES  
VERNES  
Jurna 23  
1871 CHOEX  
079 101 28 53  
[info@lesvernes.ch](mailto:info@lesvernes.ch)  
[www.lesvernes.ch](http://www.lesvernes.ch)

Relation bancaire  
Banque Raiffeisen  
1873 Val-d'Illiez - Champéry  
627 000000468647 80627  
CCP19-8178-2  
Fondation les Vernes